

canal 11



 **Garde d'enfants
à Hondschoote...**



Etat civil

Bienvenue

- Zoé de Mylène KETELAERE et Alex HENNART
- Charline de Séverine et Christophe SINNAEVE
- Alessio de Annick et Antonio DA SILVA
- Manon de Noémie LURETTE et Yannick ROUSSEL
- Etienne de Mélanie DUTHOIT et Olivier GARY
- Simon de Aurélie et Rémi SPECIALE-CLEENEWERCK
- Maloey de Sophie COYEZ et Guillaume GOUILLART

Ils nous ont quittés

- Corinne FOURCROY le 31 décembre

Si vous souhaitez que soient publiés dans le canal 11 la naissance de vos enfants, votre mariage ou le décès de vos proches retournez nous cet encart avec vos informations :

La mairie de Hondskoote vous propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage ou du décès d'un de vos proches dans le bulletin municipal. Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord.

M., Mme(Nom, Prénom) accepte qu'une information relative à l'événement actuel d'état civil déclaré ce jour, soit publiée dans le bulletin municipal.

Le (date et signature).



Médaille de bronze de l'Assemblée Nationale

■ Le 2 janvier Jean Pierre DECOOL, député du Nord a remis à Jean-François LEMAIRE la Médaille de bronze de l'Assemblée Nationale pour son engagement artistique.



L'heure d'Hondschoote

■ La municipalité s'excuse pour la gêne occasionnée par les problèmes avec l'horloge située sur le clocher de l'église. La carte mère défectueuse a été remplacée.



Photo Thomas Anckière

Permanences de vos élus en Mairie

Maire

Hervé SAISON
Permanences : sur R.D.V. les mercredis, vendredis de 17h à 18h et sur R.D.V. les samedis matin

Affaires financières et développement économique.

Gérard INGELAERE
Permanences : sur R.D.V. à prendre en Mairie

Développement durable logement et accessibilité

Michèle POULEYN
le vendredi de 15h00 à 16h00.

Affaires scolaires et enfance

Didier CANLER
le mercredi de 10 h 30 à 11 h 30

Grands travaux, affaires rurales, urbanisme et cimetière

Jérôme VERMERSCH
Permanences : sur R.D.V. au 06.07.79.62.02 ou jvermersch@terre-net.fr

Affaires sociales - CCAS emploi et famille

Martine WIECZOREK
le mardi de 16H30 à 17H30

Sécurité civile

Jean Marie PERCAILLE
le 2ème Vendredi de chaque mois de 09 heures 30 à 11h00

Communication et T.I.C.

Mélanie DETURCK
Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Fêtes

Thierry WILST
Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Culture et vie associative

Katia POULEYN
Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Cadre de vie

Noémie DETAVERNIER
Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Sports

David BARBARY
Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Maintenance des bâtiments

Sébastien BEAUCAMP
Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Mot du Maire

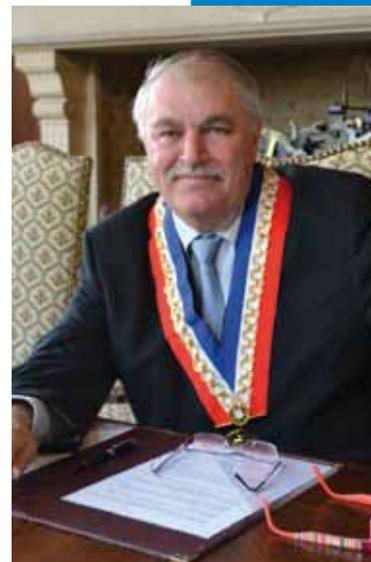
■ Il y a un an que les élus issus des dernières élections municipales mettent toutes leurs compétences et leur dynamisme au mieux des intérêts de la ville d'Hondschoote.

■ Soucieux de respecter les engagements, mais aussi de ne pas alourdir la pression fiscale, le conseil municipal vient de voter un budget avec rigueur, réalisme et aussi la volonté d'investir.

■ Nous avons pû maintenir voire soutenir encore plus l'action des associations alors que certaines communes ont été contraintes de baisser les subventions et de réduire les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

■ C'est en regardant tous les postes de dépenses que nous parvenons à faire des économies importantes (30 000 euros sur les contrats d'assurance renégociés, plus de 10 000 euros sur la fourniture de gaz naturel, 60 % sur les volumes d'eau courante de certains équipements...).

■ C'est en anticipant les baisses de dotations de l'Etat, du Département et de la Région que nous avons pris des mesures de gestion plus rigoureuses.



Des projets avancent

■ Même si l'embauche d'un médecin communal relève du parcours du combattant, nous avons de bons contacts avec des praticiens intéressés par notre projet, qui a d'ailleurs été repris par la C.C.H.F. (Communauté de Communes des Hauts de Flandre). Cette initiative fait l'objet d'une enquête auprès d'autres communes adhérentes confrontées aux mêmes difficultés.

■ Toujours sur le plan social, nous sommes la première commune du Nord à avoir signé un partenariat avec la Poste. Depuis fin 2014, des personnes isolées identifiées par le CCAS, le club des Optimistes, l'A.D.M.R. et l'association « Bien-Etre », reçoivent la visite deux fois par semaine de facteurs pour s'assurer que tout va bien et faire remonter la moindre difficulté repérée.

■ Pour la première fois cet hiver, des adolescents ont profité d'un séjour aux sports d'hiver organisé en collaboration avec la C.C.H.F. . Ces jeunes ont bénéficié d'une aide équivalente à 50 % du prix du séjour.

■ Certes, nous sommes face à une situation délicate vu la baisse des dotations, mais cette gestion en « bon père de famille » nous permet d'investir sur l'avenir.

H. SAISON
Maire d'Hondschoote

Sommaire

Etat civil, Infos
& Permanence des élus p2

Mot du Maire & Sommaire p3

Choix du mode de garde... p4 & 5

Site internet :
www.hondschoote.fr p6

Action Sanitaire et Sociale,
l'assurance maladie peut vous aider p7

Budget primitif 2015 p8 & 9

Vivre à Hondschoote p10 & 11

Les amis du jumelages p12

Pèlerins de St Jacques
de Compostelle p13

Travaux & Tribune d'expression p14

Programmation culturelle &
La Flandre à découvrir p15

Festivités p16

Choix du mode de garde

Vous attendez ou venez d'avoir un enfant ?

■ Comment faire garder votre enfant ? Vous souhaitez qu'il soit accueilli en individuel alors optez pour une assistante maternelle ; mais si vous préférez l'accueil collectif choisissez l'option de la micro crèche ou le jardin d'enfants.

Rendez-vous à la Communauté de Communes des Hauts de Flandre – service RAM (Relais d'Assistants Maternelles), où la responsable du « Bambi'RAM » Séverine CANLER vous informera sur tous les modes de garde du secteur.



Vous avez choisi l'assistante maternelle comme mode de garde ?

■ Séverine CANLER vous guidera dans votre démarche en tant qu'employeur (renseignements administratifs, aides éventuelles, mise à disposition de la liste des assistantes maternelles du secteur qui ont accepté d'y figurer, création du contrat de travail et renseignements sur la rémunération en passant par les congés...).

■ Les Assistantes Maternelles sont des professionnelles obligatoirement agréées par le Conseil Général pour une période de 5 ans, après avis des services de la protection maternelle et infantile (PMI) ; elles

bénéficient d'une formation de 120 heures ainsi qu'une formation aux premiers secours (PSC1) et passent une partie du CAP Petite Enfance. Elles sont disposées à accueillir, à leur domicile, jusqu'à quatre enfants, généralement âgés de moins de 6 ans.

Des ateliers ludiques et d'éveil sont organisés par le RAM, pour les assistantes maternelles, en accord avec les parents 1 à 2 fois par mois.

■ Séverine CANLER nous explique que ce mode de garde tend vers plus de professionnalisation et est mieux valorisé qu'autrefois. Les enfants restent dans un cadre familial et conservent ainsi

des repères. Tous les horaires sont envisageables, en temps partiel, en dépannage, à temps complet. Les assistantes maternelles accueillent vos enfants scolarisés ou non, avec des souplesses d'horaires et il est possible d'y recevoir vos enfants malades mais également un enfant porteur d'un handicap.

Faible coût : la CAF prend en charge une partie de la rémunération - en fonction des revenus, du nombre d'enfants et de leur âge - et la totalité des cotisations sociales. A cela s'ajoutent les crédits d'impôts qui peuvent atteindre jusqu'à 50% des sommes versées, plafonnées à 2300 euros.

Téléphone : 03 28 29 09 99 - choix 2

Mail : Mail bambiram@cc-hautsdeflandre.fr

■ Témoignage d'une assistante maternelle **Céline WARYN**, 34 ans qui exerce ce métier depuis presque 5 ans après avoir eu 3 enfants :

« C'est pour moi une possibilité de travailler à mon domicile tout en étant disponible pour mes propres enfants. J'ai de très bonnes relations avec les parents des enfants dont je m'occupe ce qui facilite les repères éducatifs que nous avons fixés. Il y a un vrai sentiment de confiance au-delà de la relation employeur – salarié.

Ayant en garde de très jeunes enfants, je ne participe plus actuellement aux ateliers du RAM mais pour y avoir déjà participé j'ai aimé partager ces moments avec des collègues et les enfants participent avec joie aux activités proposées. »

■ Témoignage d'une assistante maternelle, **Annie DEBLOCK**, mère de 4 enfants. Elle est assistante maternelle depuis 17 ans et elle a à son actif plus de 25 contrats. Nounou expérimentée, elle est à l'écoute des besoins des enfants de façon individuelle, s'occupant de leur bien être, de leur évolution, elle crée un lien affectif avec chacun d'entre eux !

Elle est également présidente de l'association L'A.R.C.H.'DES BAMBINS (l'association du rassemblement des nounous du canton d'Hondschoote des bambins) créée en novembre 2013. Une association ayant pour but d'organiser des réunions, des débats et des manifestations pour le bien-être de la petite enfance mais qui ne s'est pas réunie dernièrement et qui ne souhaite pas empiéter sur la structure du R.A.M..



Vous avez choisi l'accueil collectif comme mode de garde ?

■ Le Jardin d'enfants "A petits pas" sous la direction de Sarah Delafosse est une structure accueillant 16 enfants maximum dès le 2ème anniversaire, propre ou non, d'Hondschoote ou des villages environnants. Lieu de vie, d'éveil et d'apprentissage de la vie en collectivité implanté au sein de la cour de l'école Sainte Jeanne d'Arc

il est encadré par une équipe de deux professionnelles (Educatrice de Jeunes enfants et Animatrice).

Le jardin d'enfants est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h15 à 16h45 (sauf vacances scolaires).

Téléphone 03.28.68.04.18 Mail : jardindenfantspetitspas@gmail.com

■ Micro-crèche - Au paradis des Bout'choux

Structure accueillant 10 enfants maximum simultanément de 0 à 6 ans 46bis rue de Bergues. Structure de 120m2 avec sas d'entrée, 2 dortoirs, un espace de jeux, une cuisine et une salle de change. Mais également un jardin extérieur privé. L'équipe est composée d'une éducatrice spécialisée avec expérience de 4 ans en tant qu'EJE, 2 assistantes maternelles avec expérience professionnelle de plus de 3ans ainsi que d'une directrice qualifiée qui travaille aussi auprès des enfants.

La micro-crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 et le samedi sur demande de 7h00 à 12h00. Tel. : 09 80 62 75 08 Email : auparadisdesboutchoux@gmail.com

Site Internet <http://www.auparadisdesboutchoux.fr>

Une tarification horaire est appliquée en fonction du nombre d'heures de garde par semaine et une aide de la caf est allouée en fonction des revenus.

■ **Sabrina Sénéchal**, directrice de la micro crèche nous explique que dans ce mode de garde collectif, votre enfant est en contact avec d'autres enfants. L'aspect socialisation y est important et les activités qui sont proposées sont nombreuses, variées, adaptées mais surtout préparent votre enfant à son entrée dans le système scolaire. Ainsi, l'équipe pluridisciplinaire, l'assistante maternelle pour le côté familial et l'éducatrice pour l'aspect pédagogique, contribue au développement moteur et psycho-éducatif de votre enfant. Un accueil individualisé est possible pour les enfants porteurs d'un handicap et les enfants même malades peuvent être accueillis sauf contagions.

Les journées y sont programmées de telle façon que les enfants retrouvent des repères identiques au milieu scolaire. Des journées à thème sont programmées (type carnaval) avec la présence des parents dans le cadre d' « ateliers regroupés ».

Un accompagnement est mis en place avec les parents pour leur donner des pistes par exemple sur l'apprentissage de la propreté.



En dehors de ces deux modes de garde vous avez également des structures qui permettent aux parents de se libérer quelques heures :

■ Halte Garderie Mobile – bambibus

Cette halte garderie itinérante a une capacité d'accueil de 12 enfants de 3 mois à 6 ans et est sur la commune d'Hondschoote au CSC Daniel Peene tous les vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Elle dispose d'un coin repos, un coin cuisine, un coin nursery.

Téléphone : 06 12 22 65 87 Mail bambibus@cc-hautsdeflandre.fr

■ **L.A.D.M.R.** (Aide à Domicile en Milieu Rural). A chaque situation particulière un accompagnement particulier. L'intervention d'aide à domicile est un accompagnement pour des familles repérées en partenariat avec la CAF dans des situations telles que : problème de santé, rupture familiale, événement occasionnel ...

ADMR 2 rue du Maréchal Foch

Tel 03 28 62 94 48 Mail : admr@club-internet.fr



Site internet : www.hondschoote.fr

■ Par l'ouverture du site internet nous avons souhaité renforcer la visibilité de la commune. Nous avons réfléchi pour que celui-ci soit conçu d'une manière simple pour que chacun puisse y accéder facilement et ainsi nous permettre de vous communiquer des informations pour la vie au quotidien.



Une plate-forme de services

■ Nous vous invitons à naviguer sur celui-ci pour vous familiariser avec les différents contenus. Des boutons directs, sur la page d'accueil, ont été choisis pour accéder rapidement aux rubriques les plus recherchées (démarches administratives, patrimoine, commerces & sociétés). Le site bénéficie des fonctionnalités telles que le plan détaillé de la commune, le téléchargement des derniers bulletins municipaux, l'annuaire des associations, des commerces, sociétés et artisans, l'agenda des manifestations, le téléchargement des menus de la cantine...

Un moyen de dialogue et de communication

■ Vous pouvez laisser un commentaire sur notre livre d'or ou même une suggestion via la boîte à idées sur le site. La commission communication a la charge de l'enrichir au quotidien afin de trouver tout ce dont nous avons besoin. Il faut du temps pour « apprivoiser » l'outil, pour réunir les contenus... alors n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques. Et si toutefois vous relevez une erreur sur des contenus concernant vos entreprises, commerces... : informez nous !

■ N'hésitez pas à relayer le site via les réseaux sociaux pour que celui-ci soit référencé sur les moteurs de recherche. Celui-ci a déjà une certaine notoriété sur le local avec plus de 3500 pages vues sur les 30 derniers jours

Bonne navigation !

La commission communication

■ Après une année de préparation, constitution d'une équipe de travail, de multiples réunions, nous avons tenté de classer les informations, de hiérarchiser les idées pour que notre site soit complet pour vous Hondschootois (en offrant un ensemble d'actualités sur la vie locale, municipale, mais aussi les démarches administratives) mais aussi pour tous ceux qui cherchent un renseignement touristique ou commercial.

Un moyen d'information

■ Pour les habitants ou les visiteurs d'un jour qui ont besoin de renseignements sur la commune, Internet est l'une des principales sources d'informations. Grâce aux rubriques que nous avons choisies et à leur contenu, ils trouveront les réponses à leurs questions et l'information utile.

Les internautes peuvent naviguer dans 5 rubriques :

- ➔ Hondschoote
- ➔ Vie pratique
- ➔ Vie scolaire et enfance
- ➔ Patrimoine et tourisme
- ➔ Vie culturelle et associative



Vous êtes un professionnel sur la commune et vous ne figurez pas sur le site internet ou il y a une erreur sur votre identité professionnelle informez nous ici en rendant ce coupon en mairie ou sur hondschoote.fr

Action Sanitaire et Sociale, l'Assurance Maladie peut vous aider !

■ Si vous êtes confrontés à des **difficultés financières dues à la maladie**, la CPAM des Flandres vous offre la possibilité de bénéficier d'une aide spécifique.

La politique d'action sanitaire et sociale est essentiellement tournée vers l'accès aux soins des personnes fragilisées. Elle est attribuée sous conditions de ressources.

Trois grands domaines constituent son champ d'actions :

■ Pour seuil de la une participation financière à l'acquisition de contrats de couverture complémentaire pour les personnes exclues de la Couverture Maladie Universelle (C.M.U.),

■ l'attribution d'aides individuelles principalement liées à la maladie et au handicap. Elle a un caractère ponctuel et limité.

Pour pouvoir bénéficier de ce type d'aide, vous devez disposer de ressources inférieures à un ou quotient familial, fixé annuellement par la commission d'Action Sanitaire et Sociale C.P.A.M.

Quelles sont les dépenses prises en charge ?

■ vos **dépenses de santé**: optique, dentaire, prothèse auditive, frais médicaux non remboursables...

■ le **financement des aides à domicile**: attribution d'heures d'aide-ménagère, garde malade à domicile dans le cadre de soins palliatifs...

■ pour compenser une **perte de salaire** suite à une période d'arrêt de travail indemnisée par la C.P.A.M. en maladie ou en accident du travail.

Modalités pratiques :

■ être assuré social ou ayant-droit du régime général affilié à la C.P.A.M. des Flandres,
■ formulez votre demande en remplissant l'imprimé «Action Sanitaire et Sociale-Demande d'attribution de prestations supplémentaires ou d'aide financière exceptionnelle. Vous pouvez vous le procurer dans tous nos points d'accueil.

Rappel : les attributions d'aides sont basées sur des barèmes modulés en fonction du quotient familial et du pourcentage d'endettement. Il ne peut donc s'agir que d'une participation aux frais laissés à votre charge.

Comment procéder?

Pour chaque demande, vous devez remplir le formulaire "Demande de participation au titre l'Action Sanitaire et Sociale. Vous devez y joindre les justificatifs en rapport avec l'aide sollicitée.

■ Documents à télécharger sur le **site internet [www. ameli.fr](http://www.ameli.fr)** ou sur l'**adresse suivante** : http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/0011_005_dossier_ASS_01.pdf

Demande de participation au titre de l'Action Sanitaire et Sociale - CPAM des Flandres
Formulaire à envoyer à la CPAM des Flandres pour toute demande d'aide financière.

Vous souhaitez bénéficier de conseils pour remplir votre dossier de demande ? :

Un numéro de téléphone :

36 46 (prix d'un appel local) **du lundi au vendredi, de 8 heures à 18 heures sans interruption**

les permanences a proximité :

■ HONDSCHOOTE

MAIRIE – Place du Gal de Gaulle,

le vendredi matin : de 8 h 15 à 12 h 15 - uniquement sur rendez-vous

■ BERGUES

FOYER SOCIO EDUCATIF -1 avenue de la Liberté :

le jeudi de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13h15 à 17 h - **uniquement sur rendez-vous**

■ LE POINT D'ACCUEIL SUR DUNKERQUE

2 RUE DE LA BATELLERIE

- du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h

- **sur rendez-vous : lundi, mardi, mercredi, vendredi après-midi, jeudi toute la journée**

Un conseil : Munissez-vous de votre carte Vitale.

Si vous ne dépendez pas de la CPAM des Flandres mais d'un autre organisme (MSA, RSI, ...), contactez-le car il peut certainement vous apporter une aide spécifique.

ALERTE INFOS

Attention aux pratiques

commerciales douteuses ! Restez vigilants !

■ Il semblerait que plusieurs habitants aient été récemment démarchés à domicile pour des ventes de calendriers et par téléphone pour des transactions publicitaires. Le démarchage à domicile est encadré par le code de la consommation (articles L121-21 à L121-33).

Dans ce cas, vous disposez d'un **délai de rétractation de 7 jours à partir du lendemain de la date de signature du bon de commande** et ce, quelque soit le bien d'équipement (aspirateur, téléviseur, porte, fenêtre, chaudière etc...) ou la prestation de services proposée.

Pour user de votre droit de **rétractation**, vous adressez à l'adresse indiquée sur le **bon de commande**, en recommandé avec accusé de réception, le coupon de rétractation ou un courrier rappelant l'achat effectué.

N'hésitez pas à prévenir la mairie si vous faites l'objet de démarches commerciales douteuses.

Nous vous invitons donc à la plus grande prudence et, d'un point de vue général, à ne laisser entrer à votre domicile aucun démarcheur.

Animaux perdus

■ Pour information, une convention a été signée entre la CCHF et la SPA concernant les animaux perdus (chiens errants...). Ainsi, dorénavant, il conviendra de communiquer les signalements d'animaux perdus, à : **Monsieur Bruno DEMARTHE (CCHF - Pôle Wormhout) au 06 07 65 07 21**

Recensement des jeunes!

■ **Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre 16 ans et 16 ans et 3 mois.**

Si tu es né entre janvier et juin 1999 tu es concerné ! !

Il faut s'inscrire à la Mairie de votre domicile le mois de votre anniversaire.

Le recensement est une démarche qui permet :

→ de vous inscrire aux examens et concours

soumis au contrôle de l'autorité

publique,

→ d'assister à la journée d'appel

de préparation à la défense,

→ d'être inscrit automatiquement

sur les listes électorales dès 18 ans.

Pièces à fournir :

→ une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ;

→ un justificatif de domicile ;

→ le livret de famille.

Pour plus d'informations : servicepublic.fr



Budget primitif 2015

■ **Le budget primitif de notre commune** a été voté lors du conseil municipal du 27 mars 2015. Il énonce aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année 2015.

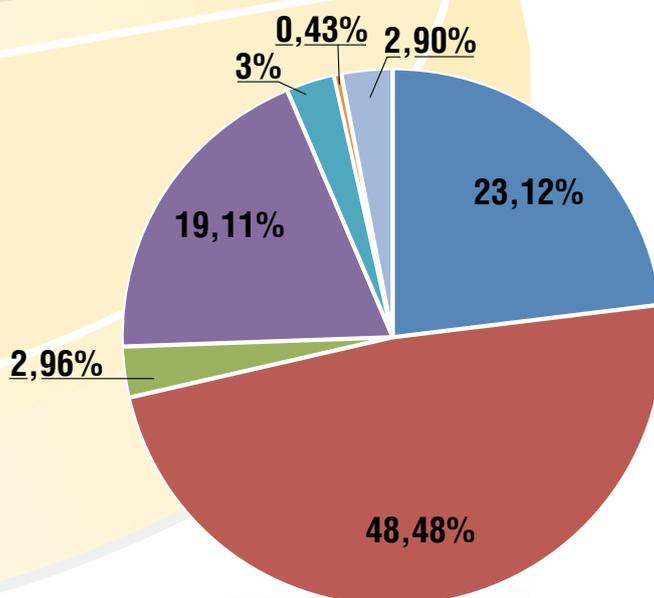
Ce budget comporte différentes parties : **la section de fonctionnement et la section d'investissement**

Fonctionnement Dépenses de fonctionnement

■ *Ce sont toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, provisions).*

Total des dépenses réelles : 3 451 000 euros

- CHARGES A CARACTERE GENERAL : 798 000 euros soit 23,12%
- CHARGES DE PERSONNEL : 1 673 000 euros soit 48,48%
- ATTENUATIONS DE PRODUITS : 102 000 euros soit 2,96%
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : 659 500 euros soit 19,11%
- CHARGES FINANCIERES : 103 500 euros soit 3,00%
- CHARGES EXCEPTIONNELLES : 15 000 euros soit 0,43%
- PROVISIONS POUR DEPENSES IMPREVUES : 100 000 euros soit 2,90%



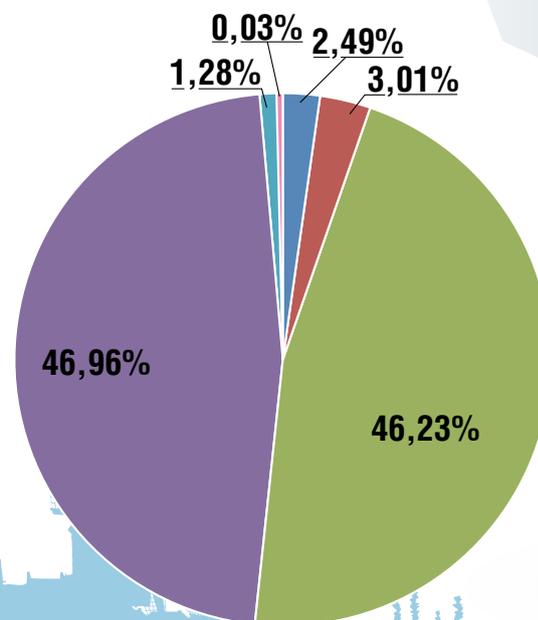
Les dépenses réelles sont en diminution de 2,56 % par rapport au budget primitif 2014.

Recettes de fonctionnement

■ *Ce sont toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et éventuellement, des reprises sur provisions et amortissement que la collectivité a pu effectuer, notamment le produit des trois grands impôts directs locaux, la dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation générale de décentralisation (DGD).*

Total des recettes réelles : 3 127 969,86 euros

- ATTENUATION DE CHARGES : 77 769,86 euros soit 2,49%
- PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE : 94 200 euros soit 3,01%
- IMPOTS ET TAXES : 1 446 000 euros soit 46,23%
- DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS : 1 469 000 euros soit 46,96%
- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : 40 000 euros soit 1,28%
- PRODUITS FINANCIERS : 1 000 euros soit 0,03%



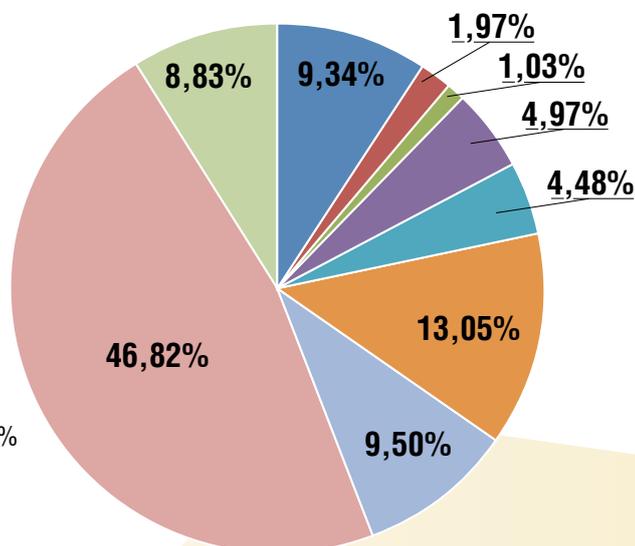
Investissements

Dépenses d'investissement

■ Il s'agit du remboursements de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...);

Total des dépenses réelles : 3 395 700 euros

- CAPITAL DES EMPRUNTS : 317 000 euros soit 9,34%
- ECLAIRAGE PUBLIC : 67 000 euros soit 1,97%
- SIGNALISATION DIRECTIONNELLE : 35 000 euros soit 1,03%
- ACQUISITIONS TERRAINS ET IMMEUBLES : 168 900 euros soit 4,97%
- MATERIELS MOBILIERS ET VEHICULES : 152 200 euros soit 4,48%
- HOTEL DE VILLE : 443 100 euros soit 13,05%
- BATIMENTS COMMUNAUX + EGLISE + CIMETIERE : 322 500 euros soit 9,50%
- SALLE POLYVALENTE : 1 590 000 euros soit 46,82%
- GROUPE SCOLAIRE : 300 000 euros soit 8,83%

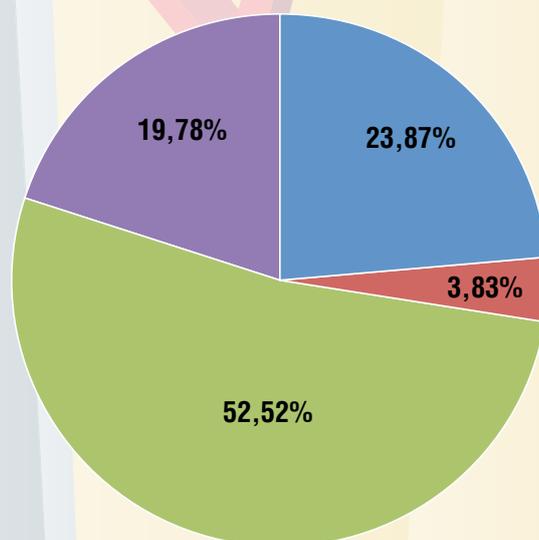


Recettes d'investissement

■ Il s'agit des emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

Total des recettes réelles : 2 740 000 euros

- SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION INVESTISSEMENT REPORTE : 653 922,39 euros soit 23,87%
- DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES : 105 000 euros soit 3,83%
- SUBVENTIONS : 1 439 077,61 euros soit 52,52%
- EMPRUNTS : 542 000 euros soit 19,78%



Les taux d'impositions 2015 restent identiques à ceux de 2014.

Elections départementales 2015

Le 29 mars dernier a eu lieu le deuxième tour des élections départementales qui remplacent les élections cantonales, en vue d'élire les représentants du Conseil Départemental (anciennement Conseil Général).

Selon les nouvelles modalités électorales, les conseillers élus dans chaque canton du département sont désormais constitués d'un binôme homme / femme élu pour 6 ans avec chacun son remplaçant. Des cantons qui ont subi un redécoupage pour ces élections.

La nouvelle carte cantonale a donc fait se rejoindre les Flandres intérieure et maritime dans un canton de Wormhout élargi (Arnèke, Bambecque, Bavinchove, Bissezele, Bollezele, Broxeele, Buysscheure, Crochte, Eringhem, Esquelbecq, Hardifort, Herzele, Holque, Hondschoot, Houtkerque, Hoymille, Killem, Lederzele, Ledringhem, Merckeghem, Millam, Nieurlet, Noordpeene, Ochtezele, Oost-Cappel, Oudezele, Quaëdypre, Rexpoëde, Rubrouck, Saint-Momelin, Socx, Steenvoorde, Terdegheem, Volckerinckhove, Warhem, Watten, Wemaers-Cappel, West-Cappel, Winnezele, Wormhout, Wulverdinghe, Wylder, Zegerscappel, Zermeele, Zuytpeene).

La commission communication pré-

sente toutes ses félicitations à l'équipe constituée de Patrick VALOIS, Anne VANPEENE (Titulaires) ; Hélène ROULEZ et Hervé SAISON (Remplaçants) et leur souhaite beaucoup de réussite dans leurs projets au sein de notre département.



Patrick VALOIS et Anne VANPEENE

Résultats pour Hondschoot

BINÔMES	1 ^{er} tour		2 nd tour			
	EXPRIMÉS	NOMBRE DE VOIX	EXPRIMÉS	NOMBRE DE VOIX		
DEVOS/PLADYS	17,17%	249 voix				
DIAS FERREIRA/LEMAIRE	34,62%	502 voix	2 nd tour	39,30%	540 voix	
VALOIS/VANPEENE	48,21%	699 voix	2 nd tour	60,70%	834 voix	ELUS

Résultats pour le Canton de Wormhout

BINÔMES	1 ^{er} tour		2 nd tour			
	EXPRIMÉS	NOMBRE DE VOIX	EXPRIMÉS	NOMBRE DE VOIX		
DEVOS/PLADYS	16,93%	3 756 voix				
DIAS FERREIRA/LEMAIRE	34,67%	7 691 voix	2 nd tour	36,92%	7 861 voix	
VALOIS/VANPEENE	48,40%	10 736 voix	2 nd tour	63,08%	13 431 voix	ELUS



Stationnement

Il est demandé à chacun de respecter scrupuleusement le stationnement mis en place et ce afin de ne pas perturber la circulation. Le fait de ne pas respecter les emplacements délimités constitue une infraction.

Commission Enfance et Jeunesse : Loisirs Ado été 2015

A noter dans vos agendas !

Des activités pour les ados de 12 à 17 ans seront proposées par la CCHF, à l'ensemble du territoire.

1 semaine en juillet : du 27 au 31 juillet 2015 et 1 semaine en août : du 17 au 21 août 2015

Un programme identique pour les deux semaines, choix à la carte par journée, participation en fonction du quotient familial : **Walibi** (Wavre, Belgique) – **Opale laser** (Berck) – **Aqualud** (Le Touquet) – **Koézio** (Villeneuve d'Ascq)



Une information complète sera distribuée prochainement dans toutes les boîtes aux lettres. Les inscriptions se feront en mai 2015.



Ensemble fleurissons notre ville

■ Concours des maisons fleuries et jardins familiaux
Ouvert sur inscription en mairie jusqu'au 22 juin
Fleurissement entre le 22 juin et le 14 septembre avec
2 passages du jury.

■ Collecte de "don du sang"

du mardi 3 mars 2015 : 50 personnes se sont présentées dont 7 nouveaux donateurs.

Voici les dates des prochaines collectes de 15H à 18H30 salle D. Peene :

- Mardi 12 Mai
- Mercredi 30 Septembre
- Mardi 22 Décembre



■ Rapport 2014 de la collecte sur les TLC (du Textile - du Linge - de la Chaussure) :

Sur les 3 points de collecte de la commune. Hondschoote a recolté 24 580 kg de TLC repartis sur l'année en 258 passages sur les collecteurs.



Cinéma à Hondschoote : Cinéligue

■ Depuis plusieurs mois la commission cadre de vie s'efforce de vous faire profiter sur la commune de films récents à raison d'une fois par mois. Des films disponibles peu de temps après leur sortie nationale **ce qui nous conforte** par rapport aux critiques.

■ Si nous devons faire un bilan sur les projections 2014, dix films ont été programmés : 5 films pour adultes et autant pour enfants pour une moyenne de 88 personnes par séance mais surtout des films que vous avez plébiscités à raison de 172 entrées payantes pour "Supercondriaque". La municipalité offre également une séance en plein air l'été (séance qui a été déplacée au C.S.C. D. Peene en raison des conditions météorologiques).

Des avantages certains pour ces séances de cinéma sur votre commune.

■ Ecologique et Bon pour la Santé: vous pouvez vous y rendre à pieds
Gain de temps : pas de files d'attente interminables et le choix entre 12 films différents. Ici, vous connaissez le film projeté.

Tarif : unique pour toutes les séances : 4,80 euros/ adulte, 3,80euros / enfant.
Un avantage tarifaire comparé au complexe cinématographique.

■ Une façon aussi pour vous de vous plonger dans une ambiance de cinéma familial à proximité de chez vous... alors n'hésitez plus, on se retrouve à la prochaine séance....

Vous êtes intéressés par la projection d'un film en particulier
Informez-nous ici en rendant ce coupon en mairie ou sur hondschoote.fr

Les AMIS du jumelage

« KARNEVAL » A OSTERBURKEN



Le grand événement qui se passe le jour du Mardi Gras à Osterburken est le carnaval. Il n'a pas le même caractère que celui de Dunkerque et au niveau de sa taille, il est évidemment plus petit, mais il est important pour la région. Le Mardi Gras est le jour d'un grand défilé avec des dizaines de camions, cars, charrettes, remorques, etc... Les sujets abordés lors des défilés sont très variés. Il n'est pas rare même recommandé de voir les problèmes politiques, les grands événements dans le monde, mais aussi sociaux moqués un peu de façon satirique ... En 2015, Charlie Hebdo, la Grèce et aussi des petites histoires qui se sont passées à Osterburken n'y échappent pas !

INFORMATION :

Une délégation d'Osterburken viendra à Hondschoote, **du 11 au 14 septembre 2015.**

Si vous êtes **intéressés pour recevoir** nos amis allemands, vous pouvez contacter Michèle POULEYN, Présidente du Jumelage, pour tout renseignement utile à l'adresse mail : jumelage.hondschoote@orange.fr



HONDSCHOOTE La porte d'entrée des Pèlerins du Nord de l'Europe vers Saint-Jacques de Compostelle en Galice



■ Ils et elles sont nombreux à partir depuis l'église Saint-Jacques au Danemark, à passer par la Suède, les Pays-Bas, la Belgique vers Saint-Jacques de Compostelle, à pieds, à vélos, VTT, accompagnés d'un animal... Ils nous arrivent d'en croiser parfois dans la région. Quelles que soient leurs motivations, ils sont d'un abord facile, engageant volontiers la conversation. Pour la plupart ils disposent d'un budget modeste et sont sensibles à l'hospitalité.

Le pèlerinage, Maurice Wylleman, l'a effectué en 2001 à

pieds, depuis BERGUES avec Iris son ânesse et à nouveau en 2013-2014 avec Jean-Michel Flahauw depuis le PUY-EN-VELAY, RONCEVEAU, SANTIAGO, avec dans le sac à dos, outre le nécessaire pour le pèlerin, beaucoup de souvenirs, d'émotions partagées avec les jacquets qui viennent du monde entier.

Désireux de rendre tout ce qu'ils ont reçu sur le chemin, Jean-Michel et Maurice ont décidé de réhabiliter cette voie historique, religieuse, spirituelle, humaine, patrimoniale, touristique en recréant le chemin d'Hondschoote- Cassel- Saint-Omer vers la voie de VEZELAY.

Grâce à la ville d'Hondschoote, un gîte d'étapes, qui se situe au Noordmeulen 53 rue Coppens a été aménagé, dans l'ancienne maison du meunier, par l'équipe du petit patrimoine d'Initiatives Rurales, le local annexe par les bénévoles de l'association.



Pèlerins, randonneurs de longues distances, s'y verront offrir l'hospitalité, sous la forme

donativo*, les touristes quant à eux un accueil de qualité. Equipé d'un dortoir de huit lits, d'une salle à manger, d'un coin cuisine, d'une salle de bain-douche-W-C, le gîte est accessible aux handicapés et convient parfaitement aux besoins d'une famille.



La ville d'Hondschoote, située à l'entrée du territoire français, est la porte naturelle vers Saint-Jacques de Compostelle, par la voie de Vézelay. De plus elle bénéficie, tout comme l'association des amis et pèlerins du Westhoek, de nombreux contacts avec les villes de Furnes, Diksmuide, Loo, Bruges, tournée également vers les communes de France.

C'est une équipe dynamique, motivée, qui a pris ce projet à bras le corps. Toutes et tous bénévoles ont à cœur d'accueillir dans les meilleures conditions tous les hôtes, quelques soient leurs origines, motivations et de leur offrir le service le meilleur.

Buen Camino !

Maurice Wylleman Jean-Michel Flahauw

* *Donativo* : « Participation libre » ou « donativo » ne signifie pas gratuité car tout a un coût, mais veut témoigner de la confiance mise en Dieu et dans leurs hôtes

Association des amis et pèlerins du Westhoek vers Saint-Jacques de Compostelle 53 rue Coppens 59122 Hondschoote
Tél : 03.28.22.01.60

Mail : pelerinsduwesthoek@hotmail.com
Site internet : pelerinsduwesthoek.e-monsite.com



Travaux



■ Abattage d'arbres devenus dangereux par la société SEREL de Coudekerque branche (Maison de retraite des 3 rois et abords de la Salle D. Peene)

■ Entretien de broyage prévu dans la becque des Glycines par la société SOTRAVER (matériel spécifique compte tenu de l'accès difficile)

■ Limitation à 30 km/h à toute l'agglomération d'Hondschoote (étude et mise en place de la signalétique d'ici l'été 2015)



Suite aux réunions d'échanges avec les riverains :

■ Passage des rues « Pénitentes, Houchard et rue de la cour » en rue « zone de rencontre » avec priorité aux piétons, puis aux cyclistes et enfin aux automobilistes avec une limitation à 20 km/h.



■ Circulation des autocars déviée par le « chemin de St Winoc » plutôt que d'emprunter la rue des Pénitentes.

■ Modification du stationnement devenu « unilatéral » dans la rue Coppens avec un marquage au sol en peinture.

■ Mise en Agglomération du hameau « le pont aux cerfs » avec limitation de la vitesse

■ Assainissement de la place du Général de Gaulle : une pompe de transfert assure le bon fonctionnement de l'écoulement des eaux usées. Une étude sur les réparations de canalisation est en cours au niveau Communauté de communes des Hauts de Flandre



■ Des travaux d'aménagement du parking sur la place du Général de Gaulle sont validés par la CCHF (15 places) ainsi que la réfections de trottoirs rue du Maréchal Foch ainsi que dans la rue Lamartine (Lotissement Maison Flamande)

Tribune d'expression

Communiqué de l'équipe «Nouvelle Ère pour Hondschoote» retranscrit dans son intégralité

A l'heure où certains briguent de nouveaux mandats et où les territoires ruraux souffrent face à une crise qui perdure, nous souhaitons que les débats fassent émerger des réflexions nouvelles et modernes pour le développement et la défense de notre commune. En effet, comme nous l'avons toujours dit, le bien-vivre à la campagne passe en premier lieu par le maintien et le développement des services de proximité. Sans une dynamique forte, il est difficile d'attirer des entreprises et des nouveaux habitants, les terrains constructibles ne trouvant pas preneurs. Un autre enjeu majeur est celui du transport. Aujourd'hui 13% des Nordistes ne se déplacent pas et ne peuvent donc avoir accès à

l'emploi ou aux services de santé car trop éloignés des centres urbains. Nous militons pour le développement du transport à la demande qui fonctionne déjà ailleurs. Nous soutenons la mise en place et le renforcement des circuits courts alimentaires en incitant à la consommation des productions locales. Il faut stopper le développement des grandes surfaces et aider le commerce de proximité. Pour lutter contre l'isolement, chaque habitation devrait pouvoir être reliée au haut débit. Nous devons participer à la transition énergétique dans des lieux où l'habitat est plus gourmand en énergie qu'en ville et lutter contre la précarité énergétique.

Programmation culturelle

Vendredi 17 avril

■ Musique au Musée

"Brel, 30 ans après" à 20H00, salle des mariages, Hôtel de Ville (réservations vivement souhaitées).

Concert en partenariat avec le Pays des Moulins des Flandres – Hôtel de Ville

Samedi 18 avril

■ Concert de chants grégoriens

A 19h, Eglise Saint Vaast par la Chorale Grégorienne CUM JUBILO (de Watou - Belgique)

Entrée 6 euros / personne

Renseignements : Office de tourisme - Tél. et Fax + 33 (0)3 28 62 53 00

Samedi 23 mai

■ « Vimy / Notre Dame de Lorette »

Sortie organisée par la Commission Culture

Du 12 au 26 juin

■ Exposition "Travailler chez les voisins"

de Florence Rousseau en collaboration avec l'EHPAD, les CM2 de l'école Emile Coornaert, les Pays des Moulins et le service culturel de la ville d'Hondschoote.

Dimanche 21 juin

■ Fête de la musique

La Musique se fêtera à Hondschoote sur 3 pôles différents avec des styles de musiques différentes.

La mise en place d'une scène ouverte au Square Eric Tabarly (Espace Alain Colas) est également en projet. Donc si vous avez envie de partager votre talent de musicien ou de chanteur, veuillez vous rapprocher des services de la mairie.

Vendredi 7 août

■ Un soir d'été

Avec la participation de l'Association Interlude – CSC Daniel Peene

LA FLANDRE : un pays à découvrir !

■ L'association Pays de Flandre Tourisme regroupe les 11 offices de Tourisme (Bailleul, Bergues, Cassel, Esquelbecq, Hazebrouck, Hondschoote, Steenvoorde, Steenwerck, Volckerinckhove, Watten et Wormhout) de la zone touristique des Pays de Flandre. Ce territoire s'étend du nord au sud, de Lille à Dunkerque et d'Est en Ouest d'Ypres (B) à Saint-Omer. Cette association a pour but de promouvoir l'ensemble de la Flandre : brochures, sites internet, réseaux sociaux ainsi que les salons régionaux, nationaux et internationaux...

Les brochures

■ Afin de mieux découvrir toutes les richesses de ce territoire, quatre brochures ont été éditées :

→ un guide découverte (en Français et en Néerlandais) qui montre l'étendue de la gamme touristique du territoire. La Flandre française est une destination riche en découvertes naturelles, architecturales, culturelles, gastronomiques... sans oublier les nombreuses fêtes qui rythment nos saisons.

→ un guide hébergement qui réunit le maximum d'informations sur les hébergements des Pays de Flandre : aires de camping-cars, campings, hébergements insolites, gîtes d'accueil, chambres d'hôtes, hôtels...

→ un guide restauration qui s'adapte à tous les goûts culinaires : friteries, brasseries, auberges typiques, estaminets, restaurants gastronomiques...

Toutes ces brochures sont disponibles dans les Offices de Tourisme des Pays de Flandre, n'hésitez pas à vous les procurer, elles sont gratuites !

Elles sont également consultables sur notre site internet www.paysdeflandre.fr

La commercialisation

■ Vous êtes président(e) d'une association ou d'un club, enseignant(e) ou travaillant dans l'animation et vous envisagez d'organiser une sortie en Pays de Flandre, n'attendez plus, contactez notre service commercialisation. Spécialisé dans l'accueil de groupes (enfants et adultes), Lydie Logié se fera un plaisir de concocter une journée ou un séjour « clés en main » répondant à votre demande.

Nos brochures groupes sont disponibles gratuitement sur simple demande.



Rapidité, efficacité !

→ devis établi dans les 48h

→ une seule interlocutrice pour l'ensemble de votre dossier

→ comptabilité simplifiée : une seule facture !

Lydie Logié
27 bis Place Norbert Ségard
59114 STEENVOORDE
Tél direct : 03.28.48.01.55
Email : servicegroupes@paysdeflandre.fr

Des événements à ne pas manquer

Festival Musique au Musée : 9ème édition

■ Depuis 2007, un réseau des musées de Flandre s'est créé autour d'un festival de musique. Ce réseau est constitué des 21 musées en Flandre du secteur des Pays Cœur et Moulins de Flandre.

Soutenu par le Conseil Général du Nord, le jeune réseau souhaite conforter cet événement culturel fédérateur. Il cherche ainsi à diffuser une activité culturelle et touristique sur l'ensemble du territoire transfrontalier, de Nieppe à Hondschoote en passant par Poperinge et Noordpeene. Ce festival permet également aux musées d'attirer un nouveau public.

Du 4 avril au 2 mai 2015, une grande partie de ces musées ouvrent leurs portes pour un concert au milieu des collections (dans la mesure du possible).

Retrouvez toutes les dates sur www.paysdeflandre.fr. Les brochures sont disponibles dans les Offices de Tourisme des Pays de Flandre.



L'Almanach des Pays de Flandre

En 2015, l'Almanach des Pays de Flandre fait peau neuve et vous propose désormais 3 éditions : mai/juin, juillet/août et septembre à décembre.

Comme chaque année, les 11 Offices de Tourisme ont mis toute leur énergie pour vous proposer un nombre inestimable d'animations et de fêtes tout au long de cette saison.

N'hésitez pas à vous connecter à notre site internet www.paysdeflandre.fr pour y consulter les manifestations programmées de dernière minute !

Chaque édition sera disponible dans les Offices de Tourisme des Pays de Flandre.

Festivités

■ du lundi 27 au jeudi 30 avril
CENTRE DE LOISIRS

■ dimanche 26 avril
RALLYE TOURISTIQUE 21ème Tour des Flandres - org. le Moto Club Winners Road

■ mardi 28 avril à 14H30 et 20H00
SEANCES DE CINEMA - org. Service Culturel au CSC D. Peene

■ vendredi 1er mai à 11H00
REMISE DES MEDAILLES DU TRAVAIL au CSC D. Peene

■ dimanche 03 mai
de 8H00 à 20H00 **23ème TOURNOI OPEN DE BADMINTON ADULTES**
org. USH Badminton à l'Espace A. Colas

■ lundi 04 mai de 8H00 à 20H00
23ème TOURNOI OPEN DE BADMINTON JEUNES
org. USH Badminton à l'Espace A. Colas

■ vendredi 08 mai
à 11H **FETE DE LA VICTOIRE - DEFILE**
TOURNOI DE FOOT JEUNES - org. USH Football aux Stades Chautard et Sastre

■ samedi 09 mai
de 9H30 à 22H00 **TIR DU ROY** - org. Société l'Union au terrain de tir à l'arc
à 15H00 **CONCOURS DE PETANQUE** en doublette - org. USH Pétaque

■ mardi 12 mai de 15H00 à 18H30
DON DU SANG au CSC D. Peene

■ samedi 16 et dimanche 17 mai
JOURNEES EUROPEENNES DES MOULINS ET DU PATRIMOINE MEULIER

■ mercredi 20 mai
COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS pour le centre à 20H00 **SEANCE DE CINEMA** - org. Service Culturel au CSC D. Peene

■ vendredi 22 mai de 9H00 à 12H00
OPERATION KANGOUROU Collecte des déchets toxiques à la Déchetterie

■ samedi 23 mai
de 13H00 à 20H00 **BROCANTE**
org. les Amis des Enfants de l'Ecole E. Coornaert à l'Ecole E. Coornaert
PASSAGE DU RALLYE DU WESTHOECK

■ dimanche 24 mai de 8H30 à 20H30
TIR de CHAMPIONNAT - org. Société l'Union au terrain de tir à l'arc

■ mercredi 27 mai
COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS pour les écarts

■ samedi 30 mai à 19H00
GALA DE DANSES - org. Flash Dance Club au CSC D. Peene

■ samedi 06 juin à 15H00
CONCOURS DE PETANQUE en doublette - org. U.S.H. Pétaque

■ samedi 06 juin à 20H00
CAFE THEATRE - org. Club de Café Théâtre au CSC Daniel Peene

■ samedi 13 juin à 19H00
GALA DE DANSES - org. Atelier de Danses Modernes au CSC D. Peene

■ dimanche 14 juin
de 8H00 à 18H00 **RALLYE BLEU** - org. Office de Tourisme du PAYS DU LIN
16H00 **CONCERT DE CARILLON**

■ vendredi 19 juin
THÉ DANSANT OUVERT À TOUS - org. Commission des Fêtes

■ vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 juin
JOURNEES NATIONALES DES MOULINS

■ SAMEDI 20 JUIN
FETE DES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE E. COORNAERT à l'Espace Alain Colas

■ dimanche 21 juin Après-midi
FETE DE LA MUSIQUE - org. Service Culturel

■ mardi 23 juin à 14H30 et 20H00
SEANCES DE CINEMA - org. Service Culturel au CSC D. Peene

■ samedi 27 juin
à 9H00 **TOURNOI SIXTE DE FOOT SENIORS** - org. USH Football au Stade F. Sastre
FETE DE L'ECOLE SAINTE JEANNE D'ARC à l'Ecole Ste Jeanne d'Arc

■ dimanche 28 juin
de 7H00 à 18H00 **BRADERIE - BROCANTE** - org. Office de Tourisme du PAYS DU LIN
à 16H00 **CONCERT DE CARILLON**

MARDI 30 JUIN 2015 à 20H00
SEANCE DE CINEMA - org. Service Culturel au CSC D. Peene

■ samedi 11 juillet
à 15H00 **OUVERTURE DU CHAMP DE FOIRE**

■ dimanche 12 juillet
à 10H30 **MESSE** avec la participation de l'O.H.M.H.
à 12H30 **REPAS DE DUCASSE** - org. association « Jumelage et Ouverture sur l'Europe » au CSC D. Peene
à 16H00 ANIMATIONS de RUES

■ lundi 13 juillet
à 20H00 **FOULEES DE DUCASSE** Les 10 kms de HONDSCHOOTE
Org. USH Omnisport

■ mardi 14 juillet
DEFILE au Monument aux Morts
ANIMATIONS de RUES
à 22H30 **FEU D'ARTIFICE** au stade Michel CHAUTARD

■ mercredi 15 juillet
JEUX ENFANTINS

■ du lundi 13 juillet au vendredi 07 août
CENTRE DE LOISIRS

■ samedi 18 juillet
à 15H00 **CONCOURS DE PÉTANQUE** au Mémorial «Robert Lemoine» - Org.USH Pétaque

■ mercredi 22 juillet
à 14H30 et 20H00 **SEANCES DE CINEMA**
Org. Service Culturel au CSC D. Peene

■ samedi 25 juillet
FÊTE DE ST JACQUES LE MAJEUR
Org. Amis et Pèlerins du Westhoek vers St Jacques de Compostelle

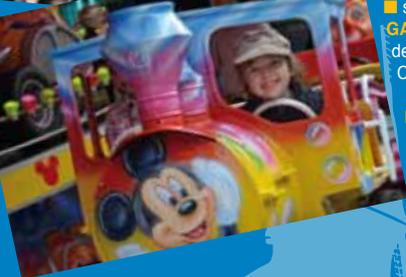
■ mercredi 05 août
à 17H00 **FÊTE de CLOTURE du CENTRE AERE**

■ vendredi 07 août
de 9H00 à 12H00 **OPERATION KANGOUROU** Collecte des déchets toxiques à la Déchetterie

■ mardi 11 août
à 14H30 et 20H00 **SEANCES DE CINEMA**
Org. Service Culturel au CSC D. Peene

■ du jeudi 13 au dimanche 16 août
15ème **FESTIVAL de CARILLON**

■ samedi 29 août
de 13H00 à 20H00 **BRADERIE BROCANTE**
Org. le groupement des commerçants « Les Ailes du Canton »



10